



Lutter contre les revues et conférences académiques prédatrices



Sommaire

Avant-propos	3
Membres du Groupe de travail et du Secrétariat	4
1. Présentation des revues et des conférences prédatrices	5
2. L'approche du spectre : une définition révisée et un nouvel outil	6
Figure 1 : Un spectre de comportements prédateurs pour les revues	8
Figure 2 : Un spectre de comportements prédateurs pour les conférences.....	9
3. Prévalence et impact : une enquête mondiale auprès des chercheurs	10
4. Stratégies de lutte contre les pratiques prédatrices	11
5. Facteurs systémiques des pratiques prédatrices	12
6. Conclusions et recommandations	12
Tableau 1 : Principales recommandations pour chaque conclusion	15
Tableau 2 : Recommandations par les communautés d'intervenants	20
Références	25

Avant-propos

Voici le résumé d'un [rapport complet](#) préparé par InterAcademy Partnership (IAP) dans le cadre de la lutte contre les revues et les conférences scientifiques prédatrices. L'IAP est un réseau mondial regroupant plus de 140 académies des sciences, de l'ingénierie et de la médecine qui travaillent ensemble pour soutenir le rôle de la science dans la recherche de solutions aux problèmes les plus difficiles du monde. En 2020, l'IAP a lancé une étude de deux ans intitulée *Combatting Predatory Academic Journals and Conferences* (Lutter contre les revues et les conférences scientifiques prédatrices), généreusement financée par la Gordon and Betty Moore Foundation (GBMF), et régie par un groupe de travail international appuyé par un secrétariat professionnel.

Le principal objectif de l'étude était d'identifier des interventions pratiques et efficaces pouvant freiner et aider à lutter contre la hausse inquiétante des revues et des conférences prédatrices, et de formuler des recommandations à cet effet aux communautés d'intervenants clés. Ainsi, le Groupe de travail a tiré des preuves d'une enquête unique menée auprès d'universitaires et de chercheurs du monde entier ; a recueilli des connaissances et des points de vue dans le cadre de dialogues avec des praticiens mondiaux, régionaux et nationaux issus de communautés d'intervenants clés ; et a effectué une analyse documentaire approfondie. Les différentes activités menées ont permis une meilleure compréhension des concepts de revues et conférences prédatrices ; de leurs modes d'envahissement de la communauté mondiale de la recherche ; et des stratégies pouvant permettre de les combattre. Les recommandations du présent rapport représentent le point de vue du Groupe de travail et pas nécessairement celui de l'IAP.

Un examen rigoureux par les pairs est une caractéristique des études de l'IAP. Nous tenons à remercier les réviseurs suivants pour leurs commentaires constructifs :

- **D. Kelly Cobey**, précédemment Chercheure, Programme d'épidémiologie clinique, Institut de recherche de l'hôpital d'Ottawa, Canada
- **D. Sepo Hachigonta**, Directeur des partenariats stratégiques, National Research Foundation of South Africa, Afrique du Sud
- **Professeur Jeroen Huisman**, Professeur, Centre for Higher Education Governance Ghent, Belgique
- **Professeur Gabriel Kabanda**, Secrétaire général, Zimbabwe Academy of Sciences, Zimbabwe
- **Professeur Subhash Lakhotia**, Professeur distingué de l'Université hindoue de Bénarès et Membre distingué du Conseil de recherches en génie scientifique, Inde
- **D. Alan Leshner**, Président-directeur général émérite, American Association for the Advancement of Science, États-Unis d'Amérique
- **D. Catriona MacCallum**, Directrice de la science ouverte, Hindawi Publishing, Royaume-Uni
- **Professeur James McCrostie**, Professeur, Université Daito Bunko, Japon
- **Professeur Gianfranco Pacchioni**, Professeur titulaire en chimie des matériaux, Université de Milan-Bicocca, Italie
- **Professeur Hebe Vessuri**, Chercheur invité, Environmental Geography Research Center, Université nationale autonome du Mexique, Mexique

Au nom de l'API, nous tenons également à remercier les Coprésidents du Projet, les membres du Groupe de travail, le Secrétariat du projet, tous les intervenants, toutes les personnes qui ont participé au sondage et notre bailleur de fonds, la Gordon and Betty Moore Foundation.

Richard Catlow et Masresha Fetene, Coprésidents de l'IAP (Politique)

Membres du Groupe de travail et du Secrétariat

Professeur Abdullah Shams Bin Tariq (Coprésident)

Professeur de physique
Université de Rajshahi
Bangladesh

Susan Veldsman (Coprésidente)

Directrice de l'Unité des publications scientifiques
Academy of Sciences of South Africa
Afrique du Sud

Professeur Asfawossen Asrat Kassaye

Professeur de l'ingénierie minière et géologique
Botswana International University of Science and
Technology (BIUST)
Botswana
et
Professeur de géologie
School of Earth Sciences, Addis Ababa University
(AAU)
Éthiopie

Professeur Enrico M. Bucci (Mai 2020 - Mai 2021)

Professeur adjoint en intégrité scientifique
biomédicale
Temple University
États-Unis/Italie

Professeur Ana María Cetto

Professeur de recherche et maître de conférences
Instituto de Física, Universidad Nacional Autónoma
de México (UNAM)
México

D. Victorien Dognon

Maître de conférences et chercheur en
microbiologie
Université d'Abomey Calavi
Bénin

Professeur Stefan Eriksson

Professeur agrégé et maître de conférences
Centre for Research Ethics & Bioethics, Université
d'Uppsala
Suède

Professeur D. Lai-Meng Looi

Professeur émérite national et conseiller principal
en histopathologie
Université de Malaya (UM)
Malaisie

Professeur Shafer Momani

Professeur émérite de mathématiques
Université de Jordanie
Jordanie
et
Doyen, Collège des sciences humaines
Ajman University
Émirats arabes unis

Professeur Diane Negra

Professeur d'études cinématographiques et de
culture cinématographique
University College Dublin
Irlande

Rabab Ahmed Rashwan

Directeur général, Direction de l'édition
Academy of Scientific Research and Technology
(ASRT)
Égypte

D. Marcos Regis da Silva

Directeur exécutif
Inter-American Institute for Global Change
Research (IAI)
Uruguay

Secrétariat du Projet

D. Tracey Elliott, Directeur de projet de l'IAP

D. Teresa de la Puente (Stoepler), Directeur
exécutif de l'IAP, Secrétariat américain

Bisma Fazeen, Associé de recherche de l'IAP

Sophia Nordt, Adjointe principale du programme
de l'IAP

Paula Susarte Dealbert, Sous-traitant de
conception graphique

1. Présentation des revues et des conférences prédatrices

La publication et l'évaluation, avec l'examen par les pairs, sont des éléments essentiels de l'activité scientifique. Pourtant, les modèles traditionnels de publication universitaire, d'évaluation de la recherche et d'examen par les pairs n'ont jamais été entièrement à l'abri de l'exploitation et de la faute professionnelle. Ceci, avec le risque de compromettre l'intégrité de la recherche et de rendre le système de communication savante vulnérable à la prédation commerciale manifeste. Alors que la numérisation de la communication savante et le développement continu de modèles de libre accès ont sans aucun doute révolutionné de nombreux aspects de l'activité scientifique, créant ainsi de nouvelles avenues passionnantes pour l'accès, la diffusion et la production du savoir, cela a aussi, d'une certaine façon, exacerbé cette prédation. Les paradigmes changeants de la communication de la recherche, de l'évaluation, de l'examen par les pairs, des classements institutionnels, des paramètres et des modèles d'affaires ont créé plus d'espace pour que les pratiques universitaires prédatrices prennent racine et prospèrent.

Le présent rapport porte sur l'édition prédatrice (revues) et les conférences prédatrices. Ces deux pratiques sont motivées par le profit plutôt que par les bourses d'études, sollicitant des articles et des résumés de chercheurs par des actions qui exploitent la pression sur les chercheurs de publier et de présenter leurs travaux à leurs pairs. Les caractéristiques de ces pratiques comprennent, sans s'y limiter, les modèles « payer pour publier » ou « payer pour présenter » sans examen par les pairs rigoureux ; les faux comités de rédaction énumérant fausement des scientifiques respectés, les mesures ou les facteurs d'impact frauduleux, les titres de revues et de conférences qui ressemblent de façon trompeuse à ceux de revues légitimes, les articles de revues payantes qui font la promotion de la fausse science et les invitations agressives par pourriel pour solliciter des articles et des résumés, y compris en dehors de l'expertise d'un chercheur.

Selon des données récentes, le nombre de revues prédatrices s'élève à plus de 15 500 ([Cabells Predatory Reports, 2022](#)), avec des études et des opinions sur la publication prédatrice variable et en expansion ([Xia, 2021](#)). En revanche, il existe relativement peu de documentation sur les conférences prédatrices, dont une grande partie est anecdotique ([Nisha et al, 2020](#); [Pecorari, 2021](#)), mais il a été suggéré que les conférences prédatrices pourraient être plus nombreuses que les conférences réelles ([Grove et al, 2017](#); [McCrostie, 2018](#)). Touchant à l'origine principalement les universités africaines et asiatiques ([Bjork et al, 2020](#)), les pratiques prédatrices sont aujourd'hui répandues à l'échelle mondiale, augmentant rapidement dans les pays pétroliers ([Machacek & Srholec 2021](#)¹) et incluant les États-Unis et l'Europe, avec des établissements réputés et des universitaires chevronnés qui, par inadvertance, ont également escroqué leurs activités ou en ont sciemment été complices ([Moher et al, 2017](#); [Cobey, 2017](#)). On peut soutenir que la menace des revues et des conférences prédatrices a été sous-estimée par de nombreux intervenants parce qu'elles sont perçues comme un problème de jeunes scientifiques inexpérimentés ou de pays moins développés ([Xia et al, 2014](#)), tandis que les attitudes méprisantes des milieux de la recherche et de l'édition plus établis pourraient bien avoir contribué involontairement à leur croissance.

L'impact des revues et des conférences prédatrices est controversé. La mesure dans laquelle elles fournissent des services de recherche médiocres ou trompeurs ([Brown & Lewis, 2021](#)) ou des services de recherche solides et dignes de confiance ([Shamseer, 2021](#)), ainsi que la mesure dans laquelle elles sont ensuite citées et utilisées ([Bjork et al, 2020](#); [Akca & Akbulut, 2021](#); [Frandsen, 2017](#)), auront une incidence importante sur les répercussions scientifiques, politiques, sociétales et économiques des pratiques prédatrices. Dans tous les cas, l'efficacité, la diversité et la fiabilité de l'entreprise de recherche sont compromises.

1 Cet article a été retiré de manière controversée en septembre 2021, mais les auteurs continuent de contester cette décision ([RetractionWatch 2021](#))

L'impact de la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait être une autre source de préoccupation, car la recherche de mauvaise qualité et les acteurs peu scrupuleux tirent parti de la confusion et de l'urgence causées par la pandémie et de nouvelles normes de gestion, de communication et d'utilisation de la recherche s'appliquent. Bien que le monde continue de mettre l'accent sur la COVID-19, les auteurs de ce rapport soutiennent que les principaux intervenants n'accordent pas suffisamment d'attention à la question des pratiques universitaires abusives et aux risques pour la communauté universitaire, l'édition universitaire et, en fin de compte, les politiques publiques sont profondes si elles ne sont pas contestées.

« Combatting predatory academic journals and conferences » est une étude de deux ans dirigée par [InterAcademy Partnership \(IAP\)](#)², un groupe clé de la communauté mondiale de la recherche. L'étude a cherché à améliorer la compréhension des revues et des conférences prédatrices, leurs prévalence et conséquences, les facteurs qui les alimentent et les moyens efficaces de les combattre. Les résultats de l'étude complète d'autres travaux sur cette question importante. Ceci, par adoption d'une perspective vraiment mondiale, l'exploration des facteurs ou des causes profondes, avec un accent sur les processus plutôt que sur les produits, suivant une approche systémique avec des recommandations intégratives pour tous les intervenants clés. Toute une méthodologie a été mise en place, y compris un sondage unique auprès de chercheurs du monde entier et des groupes de discussion approfondis avec des secteurs clés et des webinaires régionaux. Cet engagement considérable et diversifié a contribué à sensibiliser les communautés d'intervenants clés aux revues et conférences prédatrices, tout en tirant parti de leurs commentaires sur les moyens pratiques de les combattre.

2. L'approche du spectre : une définition révisée et un nouvel outil

Il y a beaucoup de confusion et de malentendus au sujet de ce qui constitue les revues et les conférences prédatrices dans toutes les communautés d'intervenants clés. La distinction entre les publications prédatrices et réputées est de moins en moins évidente (en grande partie parce que les premières font des percées dans les secondes) et représente un défi énorme pour les efforts visant à les freiner. Les « listes de sécurité » et les « listes de surveillance » binaires qui s'efforcent de distinguer les bonnes pratiques des mauvaises ne parviennent pas à traiter cette complexité et risquent de désavantager les revues et les conférences moins bien établies et de négliger les pratiques douteuses qui s'infiltrent dans les pratiques établies.

Les pratiques prédatrices se diversifiant et devenant de plus en plus sophistiquées, il est de plus en plus difficile d'identifier, de suivre et de surveiller les revues et les conférences prédatrices, et de les distinguer en toute confiance de celles qui sont frauduleuses, mal financées ou de piètre qualité. En réalité, il existe un éventail de comportements pour les revues universitaires et les conférences qui sont dynamiques plutôt que statiques, et intensifiées par leur évolution rapide et leur complexité croissante. À une extrémité du spectre, les traits communs aux deux comprennent la pratique trompeuse ; peu, pauvre ou pas d'examen par les pairs et/ou de contrôle éditorial ; et l'utilisation frauduleuse des noms de revues, d'institutions ou de chercheurs établis. À l'autre extrémité, il y a des pratiques douteuses et contraires à l'éthique de la part de certains médias réputés, comme l'établissement d'un deuxième groupe de revues qui publient des articles rejetés contre rémunération, ce qui peut être plus difficile à identifier et à contester. Cette situation est exacerbée par le fait que la plupart des revues et des conférences se déroulent à huis clos (qu'elles soient légitimes ou abusives), ce qui rend la transparence et les bonnes pratiques difficiles à vérifier. L'approche du spectre est présentée comme un nouvel outil pour les chercheurs et les autres intervenants intéressés ([Figures 1](#) et [2](#)) afin de les aider à réduire au

2 L'IAP est un réseau mondial d'académies des sciences, de l'ingénierie et de la médecine fondées sur le mérite, travaillant ensemble pour aider à relever les défis mondiaux communs en utilisant les meilleures preuves scientifiques disponibles. Avec ses quatre réseaux régionaux en Afrique ([NASAC](#)), dans les Amériques ([IANAS](#)), en Asie ([AASSA](#)) et en Europe ([EASAC](#)), l'IAP a fourni de nombreux rapports et déclarations approfondis sur les politiques scientifiques.

minimum leur risque de devenir une « proie ». Il est comme une solution de rechange aux définitions binaires existantes permettant d'identifier les mauvaises pratiques et les mauvais comportements, qu'ils soient présentés ou non dans une revue ou une conférence considérée comme « prédatrice ».

Cette approche du spectre est un stimulant pour lancer une nouvelle conversation plus nuancée qui évite la classification trop simplifiée du bon et du mauvais, de la sécurité et de la surveillance, dans les revues et en dehors. Cette approche n'est pas parfaite, mais il est fondamentalement question de transparence plutôt que de porter des jugements de valeur, car la valeur de certains traits peut être différente dans différents contextes géographiques.

Une définition révisée

Les revues et conférences prédatrices sont décrites ici comme un spectre ou une typologie des pratiques des revues et des conférences; un vaste ensemble de comportements prédateurs dynamiques qui vont de pratiques véritablement frauduleuses et trompeuses, selon la définition du consensus international dans Nature ([Grudniewicz et coll., 2019](#)), aux pratiques douteuses et contraires à l'éthique, avec des degrés divers de pratiques de piètre qualité inacceptables ou bien intentionnées. À la base, et en accord avec la définition consensuelle internationale, ces pratiques servent à prioriser l'intérêt personnel au détriment de l'érudition. Elles peuvent être commises par des éditeurs nouveaux et établis, frauduleux et réputés, traditionnels et en libre accès, n'importe où dans le monde. Des indicateurs typiques sont fournis pour chaque partie du spectre pour aider les utilisateurs à naviguer dans cette complexité.

Figure 1 : Un spectre de comportements prédateurs pour les revues

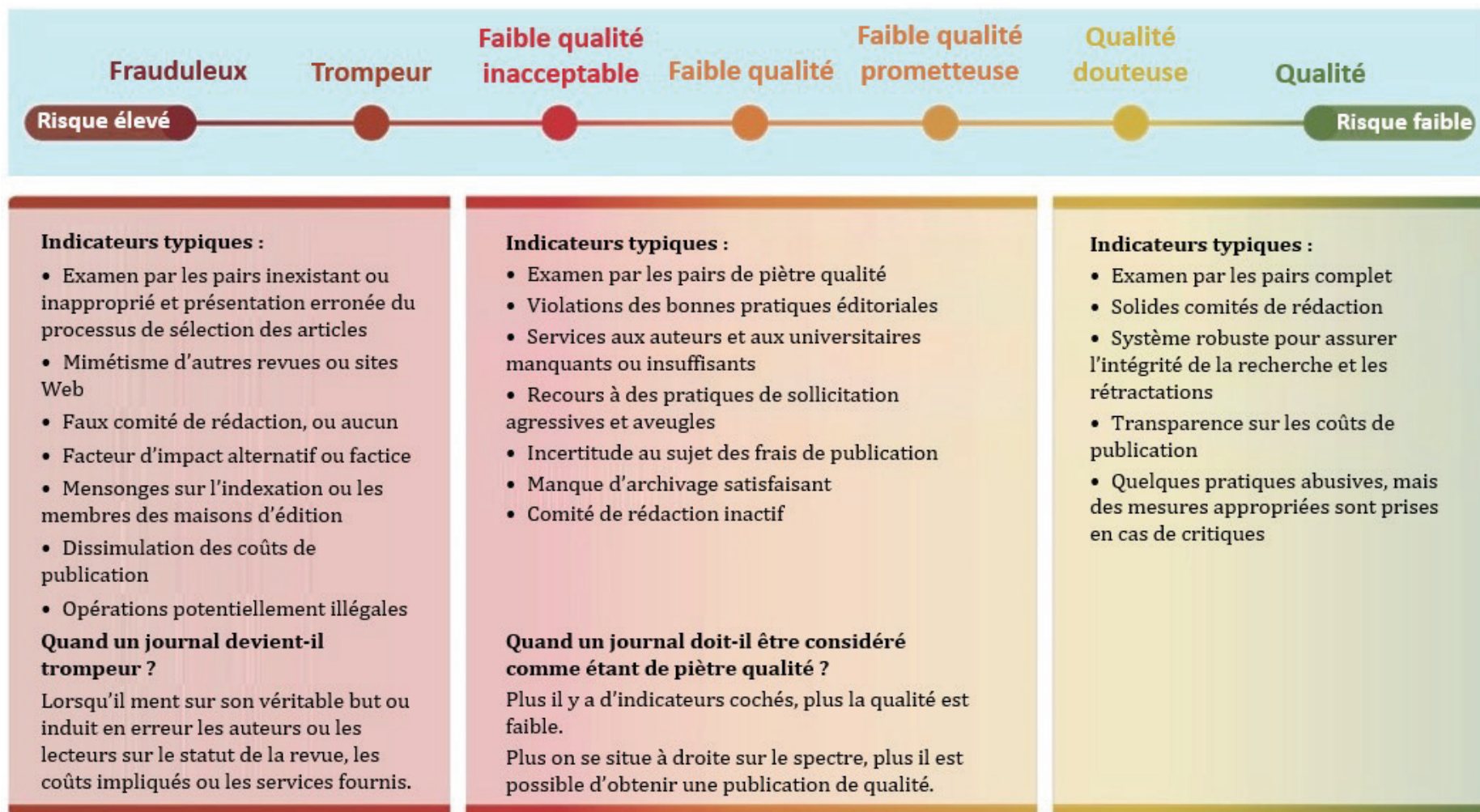


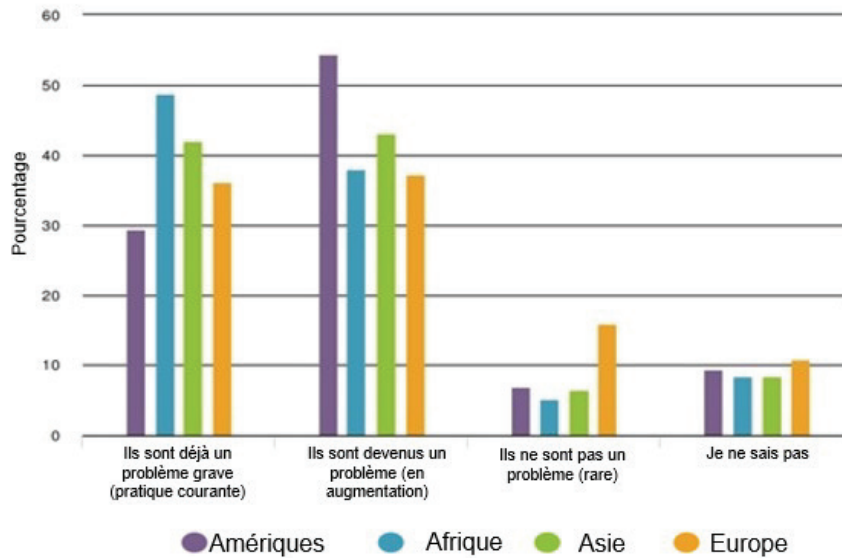
Figure 2 : Un spectre de comportements prédateurs pour les conférences



3. Prévalence et impact : une enquête mondiale auprès des chercheurs

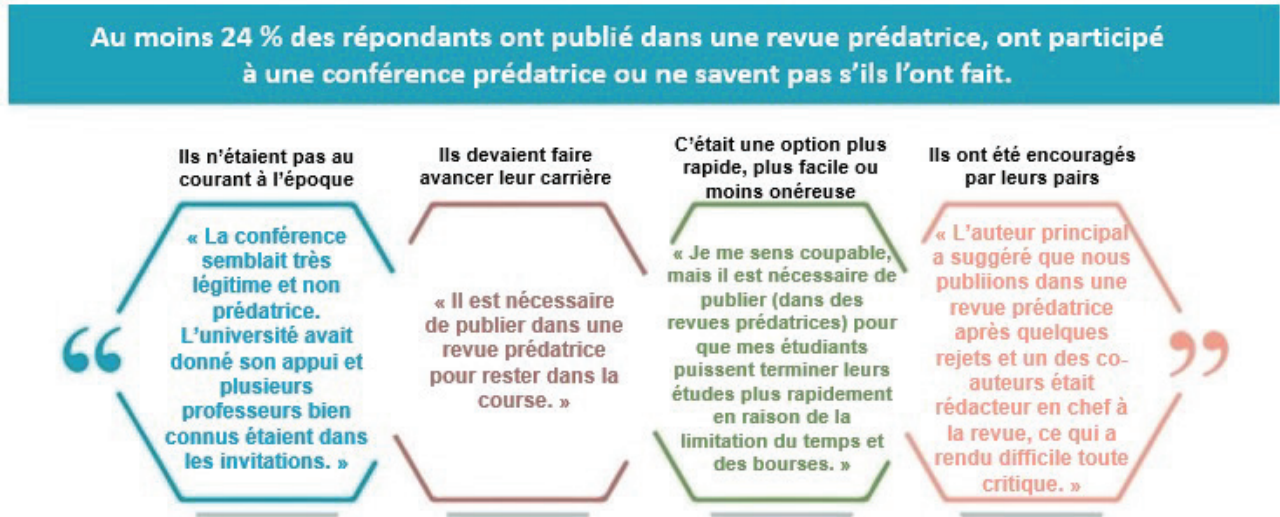
Les points de vue des universitaires et des chercheurs sur les revues et les conférences prédatrices sont rarement documentés, et leurs expériences et histoires sont en grande partie inconnues. Un sondage unique, ouvert et inclusif de la communauté mondiale de la recherche, conçu pour évaluer la sensibilisation, la compréhension et l'expérience des revues et des conférences prédatrices, a démontré que ces pratiques ont envahi toutes les régions du monde dans de multiples disciplines et étapes de carrière. Plus de 80 % des plus de 1 800 répondants de 112 pays, qui ont participé volontairement, ont indiqué que les revues et les conférences prédatrices constituent déjà un grave problème ou sont en hausse dans leur pays, le niveau de préoccupation le plus élevé étant exprimé par les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire : les chercheurs d'Asie du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Afrique subsaharienne sont nettement plus nombreux que ceux de l'UE, par exemple (Figure 3). Cependant, les personnes interrogées dans le monde entier sont préoccupées par le fait que, si elles ne sont pas contestées, les pratiques académiques prédatrices risquent de s'infiltrer et de miner la crédibilité de l'entreprise de recherche ; d'alimenter la désinformation avec des conséquences potentiellement dommageables pour les politiques publiques ; et d'élargir l'écart de recherche entre les pays à faible revenu et les pays à revenu élevé, dans un système déjà biaisé fortement axé sur les pays à revenu élevé. Les répondants ont cité le manque de sensibilisation comme principale raison de devenir une proie des pratiques prédatrices, soulignant le besoin urgent de campagnes de sensibilisation, de formation et de mentorat pour protéger les chercheurs à toutes les étapes de leur carrière.

Figure 3 : Répartition régionale des perceptions des pratiques abusives dans le pays de travail



Il y avait également des preuves de collusion individuelle et institutionnelle, se manifestant chez les chercheurs publiant sciemment dans des revues prédatrices et participant à des conférences prédatrices ; par une complaisance institutionnelle apparente ou acceptation de comportements prédateurs ; et certaines institutions de premier plan organisant des conférences prédatrices pour générer des revenus tout en conférant aux publications prédatrices un vernis de crédibilité. 14 % des répondants au sondage ont admis avoir publié dans des revues prédatrices ou participé à des conférences prédatrices, en grande partie parce qu'ils n'étaient pas au courant à l'époque ou pour faire avancer leur carrière (Figure 4). Certains ne savaient pas si c'était le cas (10 % des répondants), ce qui montre à quel point il peut être difficile de distinguer les pratiques prédatrices. D'autres n'ont peut-être pas voulu signaler cette pratique par crainte de représailles, malgré l'anonymat du sondage.

Figure 4 : Raisons de l'utilisation de services abusifs, sciemment ou non



Les répondants des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils avaient eu recours à des pratiques abusives, ou qu'ils ne savaient pas si c'était le cas, que ceux des pays à revenu élevé ; et bien que le stade de la carrière universitaire n'ait eu aucune incidence significative, les répondants de certaines disciplines semblaient plus vulnérables que d'autres.

À titre de chiffre approximatif, 14 % des chercheurs du monde équivalent à plus de 1,2 million de chercheurs et à des milliards de dollars de budget de recherche gaspillé. Certains commentateurs soutiennent que le gaspillage économique de l'édition prédatrice est une goutte d'eau dans l'océan par rapport au gaspillage de la recherche en raison d'une mauvaise conception ou d'un manque d'approvisionnement, mais cela passe à côté d'une préoccupation essentielle : le manque inévitable et compréhensible de confiance du public dans la recherche et l'intégrité de la recherche si l'on laissait s'épanouir les pratiques prédatrices et la recherche pauvre et trompeuse. Reconnaisant cette préoccupation, plus de 90 % des répondants au sondage ont indiqué que les pratiques prédatrices doivent être combattues et ont encouragé l'IAP à aider à mobiliser les efforts internationaux et à établir un pacte/consensus mondial.

4. Stratégies de lutte contre les pratiques prédatrices

Les outils et les interventions existants conçus pour exposer, stigmatiser, éviter et prévenir les pratiques prédatrices sont nombreux et diversifiés. Bon nombre de ces ressources sont gratuites et gérées par des établissements (réseaux d'établissements), des chercheurs et des communautés bénévoles de surveillance (ex. : [Think.Check.Submit](#), [Think.Check.Attend](#), [AuthorAid](#), [Predatory-publishing.com](#), [Dissernet](#), [OHRI's One-Stop-Shop of resources](#)), tandis que d'autres sont des services payants par abonnement (ex. : [Cabell's Predatory Reports](#)). Les interventions comprennent des « listes de surveillance », des « listes de sécurité », des listes de contrôle, des guides, des programmes de formation et de mentorat, des politiques et des règlements institutionnels et nationaux, ainsi que des services d'établissement de normes pour les bonnes pratiques. Les bibliothèques, les services de dépouillement et d'indexation, ainsi que les associations de rédacteurs de revues, aident les utilisateurs à distinguer les revues et les éditeurs légitimes des publications non légitimes, et établissent des principes de transparence et de meilleures pratiques éditoriales : ils incluent le [Committee on Publication Ethics, \(COPE\)](#); [Directory of Open Access Journals \(DOAJ\)](#), [Open Access Scholarly Publishers Association \(OASPA\)](#), et [Latindex](#).

Cependant, leur impact collectif ne sera peut-être que limité, car ils ont de la difficulté à suivre l'adaptabilité et l'éventail croissant de tactiques utilisées par les praticiens prédateurs, comme le renouvellement de l'image de marque des revues et la réédition d'articles (Siler et al, 2021). Tous ces outils et interventions jouent leur rôle, en particulier ceux qui sensibilisent les personnes à l'atténuation des risques personnels, mais celles qui font défaut sont les interventions mondiales robustes et celles qui s'attaquent aux problèmes systémiques à l'origine des pratiques et des comportements prédateurs, qui auront des répercussions durables à plus long terme.

5. Facteurs systémiques des pratiques prédatrices

Peu d'attention a été accordée aux facteurs ou aux causes profondes des pratiques prédatrices. Les éditeurs prédateurs connus exploitent sans aucun doute la numérisation de l'édition universitaire, les modèles de libre accès commercial (ou or) et d'auteur-payeur à leur avantage (Siler, 2020; Lakhota, 2017), et les critères d'évaluation de la recherche, en fonction de la quantité et non de la qualité, sont susceptibles de continuer à alimenter les pratiques prédatrices. Les auteurs identifient trois principaux moteurs de revues et de conférences prédatrices qui, s'ils étaient abordés, auraient des conséquences durables à long terme :

- (1) la monétisation et la commercialisation croissantes de l'entreprise savante, y compris un système d'édition universitaire dont les intérêts exclusifs et commerciaux peuvent entraîner des conflits avec l'intégrité de la recherche, le modèle d'auteur-payeur (payer pour publier, payer pour présenter) étant particulièrement vulnérable aux abus de la part d'acteurs prédateurs ;
- (2) la prédominance des systèmes d'évaluation de la recherche « publier ou disparaître », ainsi que les facteurs et les incitatifs institutionnels qui façonnent le comportement des universitaires ; et
- (3) des défis et des lacunes graves dans le système d'examen par les pairs, notamment le manque de transparence (qu'elle soit entièrement ouverte, anonymisée ou hybride) dans le processus d'évaluation par les pairs et le manque de formation, de capacité et de reconnaissance des pairs examinateurs.

Ces facteurs et leurs conséquences imprévues sont très peu pris en considération dans les efforts visant à lutter contre les revues et les conférences prédatrices, ce qui exige une attention urgente ; ces facteurs se manifestent dans les conclusions et les recommandations du rapport.

6. Conclusions et recommandations

Les auteurs concluent et recommandent (en italique) que :

1. **Les définitions actuelles des revues et conférences soi-disant prédatrices sont inadéquates**, car elles confondent différents comportements, allant de la fraude et de la tromperie délibérée à la remise en question et au manque d'éthique. *Cette gamme est décrite dans des spectres de pratiques de revues et de conférences prédatrices pour fournir des définitions plus nuancées, et des outils de navigation pour les communautés d'utilisateurs.*
2. **La connaissance et la compréhension des pratiques et comportements prédateurs sont généralement insuffisantes**, y compris la façon de les éviter et les conséquences de ne pas le faire. En effet, les répercussions économiques, politiques, scientifiques, professionnelles et personnelles sont sous-estimées dans la littérature actuelle. De plus, ce n'est pas seulement la recherche de piètre qualité qui se retrouve dans des publications prédatrices ; la recherche de qualité peut aussi être perdue pour eux. *Il est urgent d'offrir une formation solide à tous les niveaux des bourses d'études, des étudiants des cycles supérieurs aux chercheurs, superviseurs, mentors et bibliothécaires, afin de sensibiliser les gens et de réduire au minimum les risques, la vulnérabilité et la tentation d'utiliser ou de promouvoir ces pratiques.*

3. **Les publications et les acteurs prédateurs deviennent de plus en plus sophistiqués**, ce qui rend de plus en plus difficile pour les chercheurs de différencier les mauvaises revues et conférences des bonnes. L'inclusion de certaines revues frauduleuses dans les principaux index et bases de données ajoute à la confusion. *Les éditeurs, les bibliothèques, les services d'indexation et de conférence devraient continuer à travailler ensemble pour convenir de principes communs, développer des outils et des mécanismes pour améliorer la cohérence, fixer des normes minimales de qualité et de pratique, et promouvoir leur conformité.*
4. **Les revues et les conférences prédatrices sont en hausse et risquent de miner la confiance du public dans la recherche et l'intégrité de la recherche et de créer un gaspillage important des ressources de recherche.** *Les principales organisations multilatérales (telles que l'UNESCO) et les réseaux scientifiques internationaux (tels que l'IAP et l'ISC) devraient mener un effort intersectoriel renouvelé et concerté pour aborder cette question, y compris débattre sur la nécessité d'un organisme mondial à but non lucratif ou d'un consortium d'acteurs existants pour l'accréditation des publications universitaires et des conférences.*
5. **Les revues et conférences prédatrices risquent de s'enraciner dans la culture de la recherche.** Certains chercheurs utilisent sciemment des publications abusives pour faire avancer leur carrière, respecter les délais ou faire face à la pression des pairs, et il y a des indications que les pratiques abusives deviennent institutionnalisées comme moyen de faire progresser le classement institutionnel. *Les bonnes pratiques institutionnelles, la diligence raisonnable et les mesures dissuasives pour les récidivistes devraient être intégrées dans tous les établissements d'enseignement supérieur (EES), avec le soutien d'organisations gouvernementales et de bailleurs de fonds scientifiques, et défendues par les sociétés savantes et les académies nationales.*
6. **La monétisation et la commercialisation de rapports de recherche académique contribuent au développement des pratiques et comportements prédateurs.** Les revues et conférences prédatrices, qu'elles soient frauduleuses, de mauvaise qualité ou contraires à l'éthique, et les conséquences prévues et imprévues de leur activité ne sont que les signes d'un secteur à but lucratif bien plus vaste qui peut exploiter les chercheurs, les responsabilités politiques et le grand public. Dans ce contexte, **le modèle « auteur-payeur » est particulièrement vulnérable aux abus d'intervenants prédateurs.** *Tous les intervenants clés ont la responsabilité de promouvoir un débat ouvert, inclusif et international sur la transition vers des modèles économiques plus durables et moins motivés par le profit de publication OA. Il s'agirait notamment de développer des alternatives aux modèles « auteur-payeur » ou « payer pour publier »/« payer pour présenter » pour couvrir les coûts associés à la publication académique.*
7. **Les systèmes d'évaluation de recherche contemporains sont un important facteur de pratiques prédatrices.** Le modèle « publier ou disparaître » (la quantité avant la qualité) des systèmes d'évaluation de recherche du monde entier est une source de pression pour les chercheurs et les institutions. Cette situation est exploitée par des publications prédatrices et amène à l'instauration d'un cycle vicieux pour les chercheurs qui les exploitent sciemment. *Les institutions de gouvernance de la recherche (les universités, les bailleurs de fonds de recherche et les organismes professionnels et publics) ont la responsabilité de réformer le système d'évaluation de la recherche de façon à ce qu'il soit plus équitable, plus efficace et mieux adapté au secteur. Une telle évolution permettrait de capitaliser sur un mouvement déjà croissant d'évaluation responsable de la recherche, mené par certaines institutions académiques et certains bailleurs de fonds.*
8. **Les pratiques prédatrices exploitent les faiblesses du système de révision par les pairs : le manque de transparence dans le processus de révision par les pairs, ainsi que le manque de formation, de moyens et de reconnaissance des réviseurs.** La révision par les pairs est le domaine le moins soutenu et le moins documenté du processus de recherche. Le manque de clarté et de transparence dans le processus de révision par les pairs, conçus à l'origine pour éviter les biais dans le système par plus de confidentialité, permet aux pratiques prédatrices de passer inaperçues et de rester incontestées. Le manque de reconnaissance professionnelle et de formation associée à la révision par les pairs décourage le rôle de réviseur et, étant

donné que la demande est supérieure à l'offre, encourage à prendre des raccourcis et à faire un travail moins rigoureux. Dans un tel contexte, les services prédateurs paraissent d'autant plus intéressants. *Le renforcement de la transparence de la révision par les pairs (qu'elle soit entièrement ouverte, anonymisée ou hybride), la formation, le développement et l'encouragement des bonnes pratiques sont autant de points qu'il est urgent de mettre en œuvre, de même que des recherches plus approfondies sur les modèles pour les faire évoluer à mesure que les publications de recherche se diversifient.*

Des recommandations liées à chacune de ces conclusions sont présentées dans le [Tableau 1](#). Les recommandations formulées par les différentes communautés d'intervenants, dont l'influence ou l'action peuvent favoriser le changement, sont répertoriées dans le [Tableau 2](#) : chercheurs, directeurs d'établissements d'études supérieures, académies scientifiques, bailleurs de fonds de recherche, éditeurs, bibliothèques et services d'indexation, associations d'organisation de conférences et organisations de gouvernance scientifique internationales. Ensemble, ces recommandations offrent une stratégie globale pour combattre les revues et conférences prédatrices, ainsi que les circonstances, les structures et les services associés qui leur permettent de travailler. Certaines actions peuvent être exécutées avec un effet immédiat, tandis que d'autres nécessitent une mise en œuvre durable et sur le long terme pour appliquer un changement systémique. Chacun doit prendre conscience que les systèmes de production, de communication et de gouvernance des connaissances/recherches continuent d'évoluer, et qu'il convient donc de soutenir l'arrivée de nouveaux acteurs innovants et plus inclusifs.

Ce rapport de synthèse s'accompagne d'un rapport complet dont les auteurs encouragent la lecture. Celui-ci offre une description plus détaillée et nuancée d'un sujet complexe et en rapide évolution dans le monde très dynamique de la production, la communication et l'utilisation de la recherche. Ce document complète également sur des projets en cours dans des domaines connexes³, plusieurs équipes de recherche travaillant sur les pratiques prédatrices⁴, et différents projets axés sur l'évaluation et l'impact des recherches⁵.

Les recommandations, les supports et les conclusions de l'étude de l'IAP et du rapport associé auront une influence sur les webinaires, les programmes de formation, les dispositifs de développement professionnel continu (DPC) et les cours d'intégrité de la recherche des réseaux académiques du monde entier. Un effort collaboratif et intégré est indispensable pour combattre efficacement les pratiques académiques prédatrices.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat de l'IAP à l'adresse secretariat@iapartnership.org.

3 Par exemple, l'[initiative du Conseil international des sciences sur l'avenir de la publication scientifique](#) et la [Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte](#).

4 Par exemple, le [Centre de journalologie de l'institut de recherche de l'hôpital d'Ottawa](#) ; l'initiative [STEPP de l'université TexasTech](#) ; et plusieurs équipes en Europe.

5 Les exemples incluent l'initiative [Responsible Research Assessment du Global Research Council](#), le [projet Reforming Research Assessment: the way forward de la Commission européenne](#) et l'[initiative GYA-IAP-ISC sur l'évaluation de la recherche \(interacademies.org\)](#).

Tableau 1 : Principales recommandations pour chaque conclusion

1. Les définitions actuelles des pratiques académiques prédatrices sont inadaptées.	
Recommandations	Intervenant cible
<p>■ Adopter une approche spectrale qui tient compte de la nature flexible des pratiques de publication et de conférence académiques et qui identifie les indicateurs typiques sur l'ensemble de ce spectre, afin de (1) aider les chercheurs à choisir des revues et conférences appropriées et à limiter les risques, et (2) guider les recherches, débats et commentaires ultérieurs relatifs à ces pratiques. Ne pas se reposer sur des listes noires ou blanches, dont l'efficacité laisse à désirer.</p> <p>■ Mener davantage de recherches empiriques sur les conférences prédatrices.</p>	<p>Tous les auteurs/chercheurs souhaitant publier un article; les formateurs (voir point n° 2); les personnes qui publient des recherches et des commentaires sur les pratiques prédatrices; les bibliothèques et services d'indexation.</p> <p>Bailleurs de fonds de recherche et communauté de chercheurs.</p>
2. La connaissance et la compréhension des pratiques et comportements prédateurs sont généralement insuffisantes.	
Recommandations	Intervenant cible
<p>■ Mettre en œuvre une formation efficace sur les choix de publication (afin d'aider les auteurs à trouver un équilibre entre rigueur, rapidité et rapport qualité-prix) et les pratiques de publication et conférence prédatrices pour tous les chercheurs dès la maîtrise, qu'elles soient intégrées à des cours d'intégrité et/ou d'éthique existants ou offertes à part pour tenir compte des nouvelles études sur les pratiques et comportements prédateurs.</p> <p>■ Former les superviseurs et les mentors des étudiants chercheurs à tous les niveaux, les bailleurs de fonds de recherche, les bibliothécaires et les indexeurs en instaurant un module obligatoire à la validation de leur développement professionnel continu (DPC).</p>	<p>Universités et autres établissements d'études supérieures ; écoles supérieures ; sociétés savantes et professionnelles, unions scientifiques et académies ; IAP, ISC, GYA, TWAS ; GRC, bailleurs de fonds de recherche nationaux; bibliothèques et services d'indexation.</p>

Échéancier indicatif

■ À effet immédiat ■ Moyen terme – 6 à 12 mois ■ Long terme – 2 à 3 ans

3. Les pratiques prédatrices gagnent en sophistication et les revues frauduleuses peuvent être intégrées à des index de confiance.

Recommandations	Intervenant cible
<p>■ En complément de la formation des bibliothécaires et indexeurs, partager les expériences de lutte contre les revues et conférences prédatrices et développer des outils communs pour y répondre de façon plus homogène.</p> <p>■ Développer un mécanisme de gouvernance (par exemple un marquage officiel) pour certifier la qualité d'une conférence ou d'un événement académique et/ou l'équivalent d'un organigramme de COPE pour définir des normes de conférence et servir de guide aux invités et bailleurs de fonds, qui pourront mieux allouer leur temps et leurs ressources.</p>	<p>Éditeurs, bibliothèques, associations de bibliothèques, services d'indexation.</p> <p>Associations/organismes d'organisation de conférences et comités représentatifs d'universités.</p>

4. Les pratiques prédatrices sont de plus en plus courantes et affectent au moins un million de chercheurs, pour plusieurs milliards d'euros de travaux perdus.

Recommandations	Intervenant cible
<p>■ Mener un nouvel effort international, transversal et concerté pour traiter ce problème, y compris en adoptant des recommandations/résolutions au niveau intergouvernemental.</p> <p>■ Étudier l'intérêt de la fondation d'un organisme d'accréditation international à but non lucratif ou d'un consortium d'intervenants existants pour la publication et les conférences académiques.</p>	<p>UNESCO, autres OIG, gouvernements régionaux et nationaux, IAP, GYA, ISC, GRC, éditeurs, universités, bibliothèques, services d'indexation et de conférence, ISSN.</p>

5. Les pratiques prédatrices risquent de s'enrayer dans la culture de la recherche et de s'institutionnaliser.

Recommandations	Intervenant cible
<p>■ Incorporer des processus institutionnels pour promouvoir les bonnes pratiques de choix d'éditeur et de conférence ; pour prévenir le recours à des revues et conférences prédatrices ; et pour éviter que des institutions n'accueillent des conférences prédatrices.</p> <p>■ Instaurer des mécanismes de diligence raisonnable dans les institutions académiques pour les activités de mentorat et de supervision.</p> <p>■ Mettre en place des mécanismes punitifs pour les récidivistes, par exemple en refusant de les nommer, promouvoir, financer ou reconnaître.</p> <p>■ Mener davantage de recherches sur les impacts des pratiques prédatrices, en particulier les conférences prédatrices.</p>	<p>Universités, établissements d'études supérieures, bailleurs de fonds de recherche, associations d'organisation de conférences, communauté de chercheurs.</p>

Échéancier indicatif

■ À effet immédiat ■ Moyen terme – 6 à 12 mois ■ Long terme – 2 à 3 ans

6. La commercialisation et la monétisation de la recherche académique sont un important facteur de pratiques et comportements prédateurs.

Recommandations	Intervenant cible
<p>■ Promouvoir un débat ouvert, inclusif et international sur la meilleure façon de collaborer vers un modèle de publication académique abordable, durable, en ligne et moins motivé par le profit. Veiller à ce que la communauté de chercheurs puisse influencer le développement des modèles à venir, notamment au niveau de la conservation des droits d'auteur par l'auteur/chercheur.</p>	Universités, établissements d'études supérieures, sociétés savantes et professionnelles, unions scientifiques et académies ; IAP, ISC, TWAS.
<p>■ Le cas échéant, établir, renforcer et subventionner des maisons d'édition académiques à bas coût détenues par les universités, les académies et les sociétés professionnelles, ou par un consortium de ces entités.</p> <p>■ Promouvoir des modèles non commerciaux de publication et d'indexation de revue, en définissant des normes et attentes explicites.</p>	Comme ci-dessus, en incluant les gouvernements et les bailleurs de fonds de recherche. Bailleurs de fonds de recherche, universités, gouvernements nationaux, organisations multilatérales.
<p>■ Remplacer le modèle « auteur-payeur » ou « payer pour publier » par des modèles économiques alternatifs d'OA, afin de couvrir les coûts associés à la publication académique.</p>	Éditeurs, bailleurs de fonds de recherche, universités, académies.

Échéancier indicatif

■ À effet immédiat ■ Moyen terme – 6 à 12 mois ■ Long terme – 2 à 3 ans

7. L'évaluation de la recherche est un important facteur de pratiques et comportements prédateurs.

Recommandations	Intervenant cible
<p>■ Stigmatiser les publications frauduleuses et de qualité inacceptable présentées pour une évaluation ou une promotion ; le plagiat doit être ouvertement stigmatisé et les demandes qui incluent de telles publications doivent être disqualifiées.</p>	<p>Bailleurs de fonds de recherche, universités, établissements d'études supérieures.</p>
<p>■ Soutenir les revues de faible qualité, mais aux intentions louables, notamment des manières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développement de systèmes de soutien institutionnels pour aider les revues d'institutions/sociétés locales à gagner en qualité ; • déploiement de formations sur la qualité éditoriale pour les éditeurs et les membres des comités de rédaction des revues locales ; • développement de systèmes d'accréditation pour le contrôle qualité des revues locales. 	<p>Éditeurs, bibliothèques et services d'indexation, bailleurs de fonds de recherche, universités.</p>
<p>■ Promouvoir une évaluation de recherche responsable auprès des bailleurs de fonds de recherche, avec notamment les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • privilégier la qualité sur la quantité au niveau des articles publiés, c'est-à-dire l'impact global de la recherche ; • supprimer les mécanismes d'incitation financiers liés à la publication d'articles ; • l'obligation, pour les chercheurs financés, de publier dans des revues qui démontrent un vrai processus de révision par les pairs ; • réviser les clauses de participation obligatoire à des conférences et les fonds réservés à cette activité dans les allocations de subventions. 	<p>Bailleurs de fonds de recherche, universités, établissements d'études supérieures, ISC, IAP, TWAS, académies et sociétés savantes.</p>
<p>■ Réviser en profondeur les critères de financement, de recrutement, de promotion et de reconnaissance : la quantité de recherche (nombre d'articles publiés) doit être mise à l'écart et remplacée par une évaluation de la qualité de la recherche.</p>	<p>Bailleurs de fonds de recherche, universités, établissements d'études supérieures, ISC, IAP, TWAS, académies et sociétés savantes.</p>

Échéancier indicatif

■ À effet immédiat ■ Moyen terme – 6 à 12 mois ■ Long terme – 2 à 3 ans

8. Le manque de transparence et de moyens du processus de révision par les pairs, couplé au manque de reconnaissance professionnelle pour les réviseurs, est un autre facteur de pratiques prédatrices.

Recommandations	Intervenant cible
<p>■ Commander davantage de recherches sur la révision par les pairs, afin de promouvoir des standards et de mieux comprendre le fonctionnement de la révision par les pairs et ses évolutions potentielles à l'avenir.</p>	OIG, gouvernements, bailleurs de fonds de recherche.
<p>■ Renforcer la reconnaissance professionnelle des réviseurs et autres rôles éditoriaux en les mettant au même niveau que la publication d'un article de synthèse ou autre production écrite, et inclure ces intervenants dans les critères d'évaluation, de promotion et de reconnaissance de la recherche.</p> <p>■ Accorder des points bonus aux réviseurs, qu'ils pourront utiliser pour financer des frais d'OA.</p> <p>■ Promouvoir la publication dans des revues qui utilisent des processus de révision par les pairs transparents et/ou ouverts et associer le soutien financier à la publication dans ces revues.</p> <p>■ Développer un pool international de réviseurs, d'éditeurs et de chercheurs pour élaborer et partager les bonnes pratiques ; développer des programmes de formation et promouvoir et/ou capitaliser sur les codes de conduite existants des réviseurs pour favoriser de bonnes pratiques de révision par les pairs ; et promouvoir les manuels/ directives de révision par les pairs existants pour les auteurs, les éditeurs et les réviseurs.</p> <p>■ Communiquer sur les avantages d'un processus transparent de révision par les pairs (entièrement ouvert, anonymisé et hybride) lors de forums et rencontres à l'international, et encourager l'adoption de résolutions ou de décisions par les états participants.</p>	<p>Universités, établissements d'études supérieures, sociétés savantes et professionnelles, unions scientifiques et académies ; IAP, ISC, TWAS.</p> <p>Bailleurs de fonds de recherche, GRC.</p> <p>Éditeurs, universités, académies, bibliothèques et services d'indexation.</p> <p>UNESCO, IAI et autres OIG et organisations multilatérales ; ISC.</p>
<p>■ Normaliser la révision transparente par les pairs (co-publication du rapport de révision), avec une certaine flexibilité sur la divulgation des noms et le degré d'aveuglement du processus de révision.</p>	Éditeurs, universités, académies, bibliothèques et services d'indexation.

Échéancier indicatif



À effet immédiat



Moyen terme – 6 à 12 mois



Long terme – 2 à 3 ans



Tableau 2 : Recommandations par les communautés d'intervenants

Communauté de chercheurs (auteurs, superviseurs, mentors)



Recommandations

Utiliser la diligence raisonnable pour limiter les risques : utiliser les spectres et les autres guides et ressources répertoriés dans ce rapport ; ne pas compter exclusivement sur des listes noires ou blanches dont l'efficacité laisse à désirer :

- Utiliser les spectres comme des outils de navigation générale.
- Se familiariser avec les caractéristiques et traits les plus courants et les plus révélateurs des revues et conférences prédatrices. Si la revue ou la conférence satisfait plus de deux de ces critères, cela signifie qu'il vaut mieux l'éviter.
- Si une revue affirme avoir été intégrée à un index respectable, comme Scopus ou Web of Science, vérifier personnellement et, s'il s'avère que c'est une déclaration mensongère, éviter de travailler avec une telle revue.
- Vérifier si une revue figure dans le DOAJ ([Directory of Open Access Journals](#), ou Répertoire des revues en libre accès) ; si oui, cette revue risque moins d'être problématique, car elle a été examinée préalablement. De même, vérifier si une revue est un membre du COPE ([Committee on Publication Ethics](#), ou Comité d'éthique de la publication), auquel cas il sera tenu de suivre les codes de publication du COPE ([COPE Core Practices](#), ou Principes clés du COPE).
- Si l'institution d'un chercheur a dressé sa ou ses propres listes de revues acceptables et inacceptables, ou bien a souscrit à Cabells Predatory Reports, utiliser celles-ci avec précaution et vérifier les informations par référence croisée avec les autres ressources dans ce rapport.
- Demander l'avis du mentor/superviseur : si ce dernier est également mal informé, encourager celui-ci à se former dans ce domaine.

Arrêter de publier sciemment dans des revues prédatrices ou de les citer, de participer à des conférences prédatrices et d'y consacrer du temps et de l'argent. Ne pas faire de révision pour eux ni participer à leurs comités de rédaction. Tenir compte de l'impact sur la carrière académique d'un chercheur et de son équipe ou de ses étudiants : il peut y avoir de **graves répercussions personnelles** (par exemple, atteinte à la réputation, détitularisation, perte ou remboursement du financement de la recherche), des **conséquences scientifiques importantes** (comme la dilution ou la déformation des preuves, la détérioration de la crédibilité scientifique, de l'intégrité et de la confiance du grand public) et **le risque de perdre leur travail à tout jamais**.

Les superviseurs et les mentors doivent prendre leurs responsabilités et traiter ce problème afin de pouvoir bien soutenir leurs étudiants ; ils pourront demander de l'aide ou une formation auprès de leur institution et/ou faire leurs propres recherches.

Ignorer les pourriels : il s'agit généralement d'arnaques.

Le cas échéant, les chercheurs doivent **se familiariser avec les bonnes pratiques de révision par les pairs et proposer leurs services de réviseur pour développer la capacité de révision**.

Participer activement à des comités et à d'autres plateformes pour promouvoir une évaluation axée sur la qualité, plutôt que sur la quantité. Utiliser les revues et les services d'indexation, les universités et les académies comme autant de plateformes pour promouvoir le changement. **Devenir activiste et contribuer au changement !**



Établissements d'études supérieures, y compris les universités

Recommandations

- **Instaurer de toute urgence des programmes efficaces de formation et de sensibilisation pour les facultés** et les étudiants sur les dangers des revues et conférences prédatrices. Informer les étudiants, les chercheurs et les facultés de la réalité et des conséquences des revues et conférences prédatrices.
- **Intégrer les bonnes pratiques de publication, de conférence et de révision par les pairs** dans le développement professionnel continu (DPC) et les cours d'intégrité de la recherche.
- **Exclure tous les articles publiés dans des revues prédatrices ou présentés dans des conférences prédatrices** des promotions académiques, des évaluations annuelles et des programmes incitatifs.
- **Traiter toute interaction avec les revues et conférences prédatrices comme un écart des bonnes pratiques de recherche et instaurer des politiques pour décourager leur utilisation.**
- **Réviser les critères de recrutement et d'évolution de carrière** et établir une évaluation par les pairs adéquate et qualitative : déployer des experts disciplinaires pour diriger les pratiques de recrutement, de révision et de promotion, et minimiser l'importance accordée à la quantité d'articles publiés et des pratiques d'évaluation bibliométrique.
- **Reconnaître et intégrer les responsabilités de révision des pairs** aux critères d'évaluation pour renforcer leur intérêt.
- **Pratiquer une diligence raisonnable pendant la négociation de contrats institutionnels** avec des revues inconnues, frauduleuses ou de faible qualité et pendant les arrangements avec les conférences (ne pas accueillir de conférence prédatrice). Cette mesure permettrait également de limiter les risques d'atteinte à la réputation.
- **Réviser/nuancer les politiques** qui soumettent l'attribution de diplômes de recherche (master, doctorat) à la publication d'articles et/ou à la participation à des conférences (internationales ou nationales).
- **Promouvoir ces changements dans l'ensemble des universités et établissements d'études supérieures** à travers des jumelages institutionnels, des partenariats et des arrangements pour favoriser un changement systémique et instaurer un terrain de jeu équitable.



Organisations multilatérales

Recommandations

- **L'UNESCO est invitée à adopter une résolution ou une décision pour interrompre la croissance des pratiques prédatrices**, que ce soit dans le contexte de sa Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte ou dans le cadre d'une autre initiative, afin de mobiliser les gouvernements nationaux.
- **L'UNESCO, l'IAP et les autres organismes intéressés sont invités à mener un débat sur l'intérêt d'établir un organisme international de gouvernance et d'accréditation pour la publication académique**, ce qui pourrait être ratifié par les États parties de l'UNESCO.



Académies

Recommandations

- **Mettre en évidence les dangers des revues et conférences prédatrices et sensibiliser leurs membres :**
 - » **Populariser les bonnes pratiques de publication et de conférence dans les académies**, par exemple en animant des réunions à destination des comités, des dirigeants et des membres pour sensibiliser sur ce sujet. Cela pourrait inclure la nomination d'ambassadeurs/partisans de renom.
 - » **Imposer à tous les membres d'une académie donnée d'éviter les revues et conférences prédatrices et décourager leur recours** (y compris en retirant ou suspendant l'adhésion à l'académie).
- **Veiller à ce que les programmes de subvention académiques découragent les publications prédatrices.**
- **Veiller à ce que les critères des futures adhésions à l'académie soient en accord avec une culture de recherche plus progressiste** (une culture qui inclut des mesures qualitatives, par exemple au niveau de l'impact sociétal).
- **Encourager l'intégration des bonnes pratiques de publication, de conférence et de révision par les pairs** dans le développement professionnel continu (DPC) et les cours d'intégrité de la recherche.
- **Pratiquer une diligence raisonnable en ce qui concerne la mise à disposition de salles à des tierces parties**, afin de limiter les risques d'accueillir des conférences frauduleuses ou de faible qualité et de limiter les risques d'atteinte à la réputation.
- De même, **pratiquer une diligence raisonnable en ce qui concerne le droit d'utilisation des noms et logos d'académies par des tierces parties** : mettre un terme à tout abus ou utilisation non autorisée par des acteurs prédateurs, afin là encore de limiter les risques d'atteinte à la réputation.
- **Soutenir une réforme de l'évaluation de la recherche, à l'échelle nationale et internationale.**
 - » **Montrer l'exemple** et intégrer d'autres indicateurs/compétences (par exemple participation à la vie de la société, communication scientifique, influence sur la stratégie politique mise en œuvre) dans les processus de nomination académique.
 - » **Établir un dialogue constructif avec son agence de financement nationale et l'organisme d'IST du gouvernement** pour promouvoir des politiques nationales cohérentes et lutter contre les pratiques prédatrices.
 - » **Faire du lobbying auprès des réseaux académiques régionaux et internationaux** pour que ce problème soit pris au sérieux.
- Pour les académies disposant d'une branche d'édition, **mettre en œuvre ou renforcer des systèmes visant à limiter les comportements prédateurs et leur infiltration.**
- **Contribuer au débat sur des formes alternatives d'édition scientifique à l'avenir ; soutenir ce rapport et mettre en œuvre ses recommandations.**
- **L'IAP, l'ISC et le TWAS sont invités à s'inscrire à DORA** et à encourager activement son adoption par le plus grand nombre.
- **L'IAP, l'ISC et le TWAS, avec l'ISC, devront préparer une déclaration relative aux pratiques prédatrices, à l'intégrité de la recherche**, aux normes éthiques d'édition et à la culture de la recherche, et utiliser cette déclaration et ce rapport comme des outils essentiels pour sensibiliser et communiquer sur ces sujets.

Bailleurs de fonds de recherche et ministères de la Recherche



Recommandations

- **Réviser et réformer les critères pour l'évaluation des demandes de subvention et des destinataires** afin de favoriser la qualité avant la quantité, l'impact plutôt que le nombre, pour contribuer à une évolution de la culture de la recherche.
- **Mettre en place des formations efficaces** sur une communication savante responsable, les dangers des revues et conférences prédatrices pour les chercheurs et les ressources mises à disposition de ces derniers, comme critère préalable à l'attribution d'un financement.
- **Stipuler, pendant la création de prix/subventions, que les articles nominés doivent apparaître dans et citer des revues de bonne réputation.** Exiger une explication si jamais un bénéficiaire de subvention (actuel ou potentiel) a publié dans des revues prédatrices ou fait des présentations lors de conférences prédatrices, et prendre des mesures radicales (par exemple, une disqualification temporaire de tout autre financement) si la réponse n'est pas satisfaisante. Cela permettra de créer des mécanismes de découragement et d'avantager les intervenants « propres ».
- **Exclure les revues et les conférences prédatrices** des demandes reçues.
- S'ils n'en sont pas membres, **contacter le Global Research Council au sujet de son initiative Responsible Research Assessment et apprendre des agences de financement nationales qui imposent déjà des changements.**
- **Développer, implémenter et contrôler des politiques qui favorisent une communication savante responsable des travaux qu'ils financent,** et veiller à la conformité des chercheurs.
- **Financer ou utiliser les fonds prévus pour mener des recherches sur les revues et conférences prédatrices,** afin de mieux les comprendre, d'améliorer la communication savante et de développer des politiques et outils plus efficaces.
- **Financer ou utiliser les fonds prévus pour mener davantage de recherches sur la révision par les pairs,** afin de promouvoir des standards et de mieux comprendre le fonctionnement de la révision par les pairs et ses évolutions potentielles à l'avenir.

Éditeurs



Recommandations

- **Annuler les APC liés à la publication dans des revues OA pour tous les chercheurs de pays à faibles revenus,** pour plus d'équité et d'inclusion à l'échelle mondiale dans le monde de l'édition.
- **Mettre en œuvre des alternatives au modèle « auteur-payeur » ou « payer pour publier » de financement OA,** par exemple le modèle de publication en accès libre dans une revue sous abonnement, le modèle Diamond OA ou le modèle SCOAP3.
- **Limiter les revues publiées et le nombre de numéros.**
- Mettre en place une **politique ouverte et transparente concernant les revues prédatrices et le processus de rétraction d'articles.**
- **Étudier et mettre en œuvre des politiques et processus de révision par les pairs plus transparents.**
- **Privilégier la qualité des articles avant leur quantité,** à travers des processus rigoureux de révision et d'arbitrage, et rechercher des méthodes pour encourager les éditeurs et réviseurs vertueux.



Bibliothèques et services d'indexation (B&SI)

Recommandations

- Offrir des **formations et sensibiliser le personnel des B&SI sur le thème des revues prédatrices.**
- **Mener des révisions périodiques et renforcer les critères d'incorporation des revues aux bases de données,** effectuer régulièrement des contrôles par référence croisée avec Cabells et des services similaires.
- **Travailler au sein d'un consortium mondial pour élaborer une liste internationale à but non lucratif, similaire au catalogue de Latindex, qui définit des normes minimales de qualité et de pratique et favorise leur application.**
- Offrir **une formation professionnelle pour les doctorants et les chercheurs en début de carrière,** afin de mettre en avant les normes et conventions de la publication dans une revue révisée par les pairs et de souligner les caractéristiques des revues prédatrices et de faible qualité, afin de mieux éviter celles-ci.
- **Conseiller les presses universitaires et leurs éditeurs** sur les bonnes pratiques de publication savante.
- **Partager l'expérience sur la publication prédatrice avec d'autres B&SI et développer des outils communs pour plus de cohérence,** par exemple à travers des associations de bibliothèques.
- **Les bibliothèques pourraient adopter la bonne pratique consistant à distinguer les articles dans leurs propres bibliographies s'ils ont été publiés dans des revues controversées ;** il est possible que des articles convenables soient publiés dans des revues douteuses.
- **Les services d'indexation pourraient adopter la bonne pratique consistant à utiliser deux niveaux dans leurs index :** un niveau exhaustif cherchant à couvrir l'ensemble des revues, et un autre niveau plus sélectif qui omet les revues faisant preuve d'un comportement prédateur.
- **Réserver leurs fonds et remises d'accès libre aux revues de qualité.**

Associations/organismes en charge d'organiser des conférences



Recommandations

- **Développer un mécanisme pour certifier la qualité ou la légitimité d'un événement académique,** en collaborant avec des professionnels du secteur et des organismes représentatifs universitaires.
- **Développer ou mettre en avant des listes de contrôle et des guides pour les conférences académiques,** par exemple [Think.Check.Attend](#).
- **Explorer les possibilités de marquage officiel/standard international, d'indicateurs ou de directives pour des conférences de qualité.**
- Développer un **organigramme de COPE ou dispositif équivalent** pour définir des normes de conférence.
- Réfléchir à **la création d'un facteur d'impact de conférence (FIC),** similaire au facteur d'impact de revue (FIR) existant, pour permettre aux participants et bailleurs de fonds de mieux répartir leur temps et leurs ressources.

Références

About Predatory Reports. Cabell's International. (n.d.). <https://www2.cabells.com/about-predatory>

Akça, S., & Akbulut, M. (2021). Are predatory journals contaminating science? an analysis on the Cabells' predatory report. *The Journal of Academic Librarianship*, 47(4), 102366. <https://doi.org/10.1016/j.acalib.2021.102366>

AuthorAID. <https://www.authoraid.info/en/about/>

Björk, B.-C., Kanto-Karvonen, S., & Harviainen, J. T. (2020). How frequently are articles in predatory open access journals cited. *Publications*, 8(2), 17. <https://doi.org/10.3390/publications8020017>

Brown, M. J. I., & Lewis, G. (2021, April 21). *Dumb or dumber? Jim Carrey's anti-vax antics expose the tactics of internet cranks*. The Conversation. https://theconversation.com/dumb-or-dumber-jim-carreys-anti-vax-antics-expose-the-tactics-of-internet-crank-44236#comment_720456

Cobey, K. (2017). Illegitimate journals scam even senior scientists. *Nature*, 549(7670), 7–7. <https://doi.org/10.1038/549007a>

Cobey, K. D., Lalu, M. M., Skidmore, B., Ahmadzai, N., Grudniewicz, A., & Moher, D. (2018). What is a predatory journal? A scoping review. *F1000Research*, 7, 1001. <https://doi.org/10.12688/f1000research.15256.2>

Combatting predatory academic journals and conferences. InterAcademy Partnership. (n.d.). Full report. <https://www.interacademies.org/project/predatorypublishing>

COPE: Committee on Publication Ethics | Promoting integrity in scholarly research and its publication. <https://publicationethics.org/>

DOAJ: Directory of Open Access Journals. <https://doaj.org/about/>

Dissernet. <https://www.dissernet.org/>

Frandsen, T. F. (2017). Are predatory journals undermining the credibility of Science? A bibliometric analysis of citers. *Scientometrics*, 113(3), 1513–1528. <https://doi.org/10.1007/s11192-017-2520-x>

Grove, J., McCrostie, J., Moran, J., Furnham, A., & Ross, J. (2017, October 26). *Predatory conferences 'now outnumber official scholarly events'*. Times Higher Education (THE). <https://www.timeshighereducation.com/news/predatory-conferences-now-outnumber-official-scholarly-events>

Grudniewicz, A., Moher, D., Cobey, K. D., Bryson, G. L., Cukier, S., Allen, K., Ardern, C., Balcom, L., Barros, T., Berger, M., Ciro, J. B., Cugusi, L., Donaldson, M. R., Egger, M., Graham, I. D., Hodgkinson, M., Khan, K. M., Mabizela, M., Manca, A., Lalu, M. M. (2019). Predatory journals: No definition, no defence. *Nature*, 576(7786), 210–212. <https://doi.org/10.1038/d41586-019-03759-y>

InterAcademy Partnership. <https://www.interacademies.org/iap/about>

International Science Council. (2021). Opening the record of science: Making scholarly publishing work for science in the Digital Era. <https://doi.org/10.24948/2021.01>

Lakhotia, S. C. (2017). The fraud of Open Access Publishing. *Proceedings of the Indian National Science Academy*, 90. <https://doi.org/10.16943/ptinsa/2017/48942>

Latindex. (2020). *Identification and treatment of spurious journals in Latindex Guide for Editors*. https://www.latindex.org/lat/documentos/Latindex_Identification_treatment_of_spurious_journals-Guide_for_Editors.pdf

- Macháček, V., & Srholec, M. (2021). Retracted article: Predatory Publishing in scopus: Evidence on cross-country differences. *Scientometrics*, 126(3), 1897–1921. <https://doi.org/10.1007/s11192-020-03852-4>
- Macháček, V., & Srholec, M. (2021). Retraction note to: Predatory publishing in scopus: Evidence on cross-country differences. *Scientometrics*. <https://doi.org/10.1007/s11192-021-04149-w>
- McCrostie, J. (2018). Predatory conferences: A case of academic cannibalism. *International Higher Education*, (93), 6–8. <https://doi.org/10.6017/ihe.0.93.10425>
- Moher, D., Shamseer, L., Cobey, K. D., Lalu, M. M., Galipeau, J., Avey, M. T., Ahmadzai, N., Alabousi, M., Barbeau, P., Beck, A., Daniel, R., Frank, R., Ghannad, M., Hamel, C., Hersi, M., Hutton, B., Isupov, I., McGrath, T. A., McInnes, M. D., Ziai, H. (2017). Stop this waste of people, animals and money. *Nature*, 549(7670), 23–25. <https://doi.org/10.1038/549023a>
- Nisha, F., Das, A. Tripathi, M. Stemming the rising tide of predatory journals and conferences: A selective review of literature. *Annals of Library and Information Studies* Vol. 67, September 2020, pp. 173-182 https://www.researchgate.net/publication/344782523_Stemming_the_rising_tide_of_predatory_journals_and_conferences_A_selective_review_of_literature
- OASPA: Open Access Scholarly Publishers Association. <https://oaspa.org/>
- Predatory Publishing. <https://predatory-publishing.com/>
- RetractionWatch 2021. <https://retractionwatch.com/2021/09/07/authors-object-after-springer-nature-journals-cede-to-publisher-frontiers-demand-for-retraction/>
- Shamseer, L. (2021, March 3). “Predatory” Journals: An Evidence-Based Approach To Characterizing Them and Considering Where Research Ought to Be Published (dissertation). UO Research. Retrieved 2022, from <https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/41858>.
- Siler, K. (2020). Demarcating spectrums of Predatory Publishing: Economic and institutional sources of academic legitimacy. *Journal of the Association for Information Science and Technology*, 71(11), 1386–1401. <https://doi.org/10.1002/asi.24339>
- Siler, K. (2020, May 26). *There is no black and white definition of predatory publishing*. Impact of Social Sciences. <https://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2020/05/13/there-is-no-black-and-white-definition-of-predatory-publishing/>
- Siler, K., Vincent-Lamarre, P., Sugimoto, C. R., & Larivière, V. (2021). Predatory publishers’ latest scam: Bootlegged and rebranded papers. *Nature*, 598(7882), 563–565. <https://doi.org/10.1038/d41586-021-02906-8>
- Think. Check. Attend. <https://thinkcheckattend.org/>
- Think. Check. Submit. <https://thinkchecksubmit.org/>
- UNESCO. (2021). UNESCO Recommendation on Open Science. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949.locale=en>
- Xia, J. (2021). *Predatory publishing*. ROUTLEDGE. <https://www.routledge.com/Predatory-Publishing/Xia/p/book/9780367465322>
- Xia, J., Harmon, J. L., Connolly, K. G., Donnelly, R. M., Anderson, M. R., & Howard, H. A. (2014). WHO publishes in “predatory” journals? *Journal of the Association for Information Science and Technology*, 66(7), 1406–1417. <https://doi.org/10.1002/asi.23265>



ISBN: 978-1-7330379-6-9